



Moto Club de Vue

Ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Saison 2019

Le 02 Janvier 2019

Objet : Moto-Cross de Vue du 28/04/2019. Publicité sur programme et site web.

Madame, Monsieur,

Comme chaque année le Moto Club de VUE, organise sur son circuit de « La Chépaudière », un moto-cross départemental comptant pour le championnat UFOLEP 44, le dimanche 28 Avril 2019.

Au fil des ans, le moto-cross de Vue est devenu une référence de qualité pour son spectacle sportif. Evénement incontournable dans la région pour les adeptes des sports mécaniques, notre moto-cross accueille un public très largement présent (3000 spectateurs en moyenne).

Nous avons, comme l'an passé, décidé de visualiser sur notre site www.mcvue.com, et pendant toute l'année 2019, les annonces publiées sur le programme du 28/04/2019. Cette démarche sera reconduite dans les années futures.

Si vous souhaitez, faire figurer une annonce sur notre programme et notre site, nous vous joignons un contrat d'annonce publicitaire, à remplir et à nous renvoyer, accompagné de votre contribution.

D'avance, nous vous remercions, et espérons vivement vous compter parmi nos annonceurs.

Le Président du MC Vue.

Jean François TOURMEAU



Moto Club de Vue

7, rue T.Maisonneuve
44000 NANTES

Président **JF TOURMEAU**

Pour tous renseignements : mcvue@mcvue.com



Saison 2019

CONTRAT PUBLICITAIRE MOTO-CROSS DEPARTEMENTAL DU 28/04/2019

Entre les soussignés :

Moto-Club de Vue, 6 impasse de l'Oranda 44300 Nantes
Représenté par M. Jean François TOURMEAU

Et

La société, l'entreprise ou le particulier dénommé « L'annonceur »

Représenté par
Sise à

Concernant la mise en place d'une annonce publicitaire sur le programme de la manifestation du Moto-Cross « DEPARTEMENTAL UFOLEP » qui aura lieu le dimanche 28 Avril 2019 à Vue sur le circuit de « La Chépaudière ».

Article 1 : TARIFS

Parution de Quart de page au tarif de 35€ (ou don d'une coupe).
Parution de Tiers de page au tarif de 50€.
Parution de Demi-page au tarif de 75€.
Parution de Pleine page au tarif de 120€

La ou les sommes seront réglée(s) par chèque bancaire à l'ordre du Moto-Club de Vue.

Le programme sera visible sur le site www.mcvue.com rubrique Courses\programme journée dès le 01/04/2019. Un reçu sera retourné dès réception du règlement.

Article 2 : ENGAGEMENT

Le Moto-Club de Vue s'engage à faire paraître sur son programme le logo publicitaire de l'annonceur. L'annonceur devra fournir un fichier informatique ou un document très lisible de son logo ou annonce.

Article 3 : CONDITIONS CLIMATIQUES

Le contrat ne pourra pas être remis en cause en cas d'annulation d'épreuve pour raisons climatiques.

Fait à Vue

Le

Pour accord
Jf TOURMEAU Président

Pour accord
L'annonceur

